

34^{ème} CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE



5^{ème} COURSE DU CHALLENGE
DUNES DE FLANDRE 2026

DUNKERQUE PETITE-SYNTHE

SAMEDI 14 FEVRIER 2026

34^{ème} course du Fort de Petite-Synthe



→ Inscriptions individuelles en ligne :
www.unirun59dk.com

Partenaires officiels du Challenge



Réalisation et impression PACAUD 03 28 64 26 84 - Ne pas jeter sur la voie publique - Photos non contractuelles - Sauf erreur d'impression.

Retrouvez le règlement du Challenge des Dunes de Flandre sur challengeddf.fr



Dunkerque • Leffrinckoucke • Zuydcoote • Bray-Dunes

Partenaires officiels du Challenge



RÈGLEMENT DE LA COURSE

Samedi 14 février 2026 - 34^{ème} course du Fort

Course en mémoire de notre international rwandais Gervais HAKIZIMANA, ayant perdu la vie le 11 février 2024, au lendemain de notre 32^{ème} édition.

INSCRIPTIONS

- Les inscriptions par courrier devront parvenir chez : **UNIRUN 59 - MVA Terre plein du jeu de mail - Rue du 11 Novembre - 59140 Dunkerque**, chèques à l'ordre d'UNIRUN 59 avant le 10 février 2026.
- Inscriptions individuelles en ligne : www.unirun-dk.com
Clôture des inscriptions en ligne le **12 février 2026 à 23h59**. Le participant a la possibilité de :
 - télécharger une copie de son PPS.
 - télécharger une copie de sa licence FFA, ou autre accepté conformément au règlement des courses hors stade.
 - payer en ligne ses frais d'inscription.Les dossiers incomplets en ligne pourront être complétés et finalisés avant le départ de la course.
- Nouveauté cette année :** course en duo sur le 5 km et sur le 10 km : partez ensemble, arrivez ensemble.

DOSSARD

Il sera possible de retirer votre dossard sur place le samedi 14 février à partir de 13h. Le dossard devra être tenu par quatre épingle et être entièrement visible sous peine de non-classement.

CLASSEMENT

Tout athlète participant à une épreuve pour laquelle il n'est pas inscrit ou tout athlète se présentant à l'arrivée sans dossard, ne sera pas classé.

Le classement se fera par "puces" électroniques. Pour être classé, celle-ci devra être fixée à la chaussure. Il est possible de faire une réclamation jusque 30mn après la publication du classement.

Challenge des établissements scolaires :

- Récompense offerte aux 3 établissements scolaires les plus représentés.

RÉCOMPENSE

- Parcours éveil et course poussin : médailles et lot à chaque enfant.
- "Lot souvenir" à chaque participant de la course populaire et de la course des As.
- Récompenses par catégorie.
- Les 3 établissements scolaires les plus représentés seront récompensés.

Le tableau des récompenses sera affiché le jour de l'épreuve.

Les récompenses des catégories poussins à cadets se feront sur le podium des "Dunes de Flandres" après chaque course.

Pour les autres catégories, elles se feront lors de la réception à partir de 17h15 à la mérienne (présence indispensable).

5^{ème} COURSE DU 34^{ème} CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE

BULLETIN D'INSCRIPTION

34^{ème} COURSE DU FORT DE PETITE-SYNTHÈSE SAMEDI 14 FÉVRIER 2026

Pas d'inscription le jour de la course

N° de dossier
(réservé à l'administration)

Nom : _____

Prénom : _____ Homme Femme

Nationalité : _____ Année de naissance (obligatoire) : _____

Adresse personnelle (obligatoire) : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. (obligatoire) : _____ E-mail : _____

Individuel Club / Association / Entreprise : _____

N° de licence FFA : _____ Ecrire en lettres capitales SVP (prière d'écrire lisiblement)

Courses : (cochez votre course)

Pensez à rendre votre puce, même en cas de non participation

H	F	N°	Départ	Catégories	Années	Distance
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	⑤	14h	Parcours "Éveil athlétique"	2017 à 2019	800 m
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	④	14h15	Course Poussin(e)s	2015 à 2016	1 km
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	③	14h30	Course "jeunes"	Benjamins 2013/2014 et minimes 2011/2012	2 km
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	②	14h50	Course populaire	2006 et avant + juniors 2007/2008	5 km
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			Course Duo populaire	+ cadet(te)s 2009/2010	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	①	15h40	Course des As	2006 et avant	10 km
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			Course Duo As		

Le droit d'inscription est fixé à **12€**.

Gratuité des Éveil athlétique à Minimes.

1€ par participant sera reversé pour le développement d'unirun au RWANDA.

DOCUMENT OBLIGATOIRE : pas de présentation de document (licence ou PPS) sur smartphone.

Pour les personnes mineures : Je joins une copie

d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA en cours de validité à la date de la compétition.

d'une attestation signée par les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur confirmant que chacune des rubriques du questionnaire relatif à son état de santé (dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministère chargé de la santé et du ministère chargé des sports) donne lieu à une réponse négative à toutes les rubriques ou à défaut un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme datant de moins de six mois. (autorisation parentale et questionnaire médical téléchargeable sur le site de l'organisation ou de l'inscription en ligne).

Pour les personnes majeures : Je joins une copie

d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA en cours de validité à la date de la compétition.

d'une attestation papier téléchargeable sur <https://pps.athle.fr> indiquant que la personne a réalisé le parcours de prévention santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la compétition. Les athlètes étrangers doivent également fournir un PPS pour leur participation.

Les certificats médicaux et les licences autres que FFA ou étrangères ne sont plus acceptés. (réglementation des manifestations running 2026)

Je, soussigné(e), ainsi que mes ayants droit, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figure, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Liberté » n°78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non-publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

Signature Obligatoire
(ou du représentant légal
pour les mineurs)

Je soussigné père, mère ou représentant légal autorise mon enfant à participer

- Les documents à renvoyer par courrier devront parvenir avant le **10 février 2026** chez : **UNIRUN 59 - MVA Terre plein du jeu de mail - Rue du 11 Novembre 59140 Dunkerque**
- Jusqu'au **12 février 2026** à 23h59 si inscription en ligne
- Chèque à l'ordre de : **UNIRUN 59**